Un logo pour les «œufs de plein air» qui… ne le sont plus

ARTICLE TIRE DE HTTP://WWW.LAVENIR.NET/

En savoir plus sur http://www.lavenir.net/cnt/dmf20170307_00970117/un-logo-pour-les-oeufs-de-plein-air-qui-ne-le-sont-plus

Alors que la crise de la grippe aviaire perdure, la Région wallonne met en place un logo spécifique pour soutenir les éleveurs de poules pondeuses de plein air. En attendant une indemnisation qui dépendra du bon vouloir de l'Europe.

Même si, à l'exception d'un seul cas à ce jour, la Belgique est épargnée par le virus de la grippe aviaire, les mesures sanitaires prises pour éviter la propagation de la maladie qui touche l'Europe depuis octobre 2016 pèsent sur le secteur avicole.

Parmi les agriculteurs les plus durement touchés financièrement, il y a les éleveurs de poules pondeuses de plein air.

Toutes les poules étant obligatoirement confinées sur décision de l'Afsca depuis plus de 12 semaines, leurs œufs ne peuvent plus être vendus avec le label «poules de plein air». Conséquence: une perte de 2 à 2,5 centimes/œuf, soit des milliers d'euros de manque à gagner chaque mois.

Un logo spécifique avant une indemnisation?

Aujourd'hui, même si des assouplissements des mesures de confinement ont été accordés pour certains types d'oiseaux, ce n'est pas le cas des poules d'élevage. La crise perdure donc pour le secteur.

Pour soutenir celui-ci, le ministre wallon de l'Agriculture, René Collin, propose au secteur de la distribution un logo spécifique pour informer le consommateur et l'inciter à continuer à acheter ces œufs de plein air… même s'ils ne le sont provisoirement plus.

L'objectif, explique-t-on au cabinet du ministre, est d'éviter un déclassement complet de ces œufs durant la crise. Même si, actuellement, le secteur de la distribution ne paie déjà plus les œufs au prix d'avant la crise.

Mais si le déclassement était total, souligne-t-on chez René Collin, le risque pourrait être double: une hausse des prix des œufs bio sur lesquels les consommateurs se reporteraient et, lorsque la crise sera terminée, un retour en masse des œufs «plein air» sur le marché qui entraînerait une baisse des prix.

L'étiquetage spécifique devrait être appliqué dès cette semaine. Le matériel d'étiquetage est à l'impression et financé par l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W).

Reste à convaincre les magasins à réellement l'apposer. Une réunion entre le secteur, l'administration wallonne et Comeos a eu lieu il y a deux semaines. Un accord de principe est acquis, mais c'est maintenant à la fédération du commerce et des services à convaincre ses membres d'utiliser cette signalétique…

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas cet étiquetage qui compensera le manque à gagner des éleveurs. Pour cela, il faudra attendre la fin de la crise et compter sur l'Europe, dit-on au cabinet Collin.

«L'administration wallonne travaille déjà à l'élaboration d'un dossier de co-financement, avec l'Europe, pour une indemnisation des éleveurs. Mais il faut attendre la fin de la crise afin d'avoir une évaluation précise des pertes enregistrées par les producteurs d'œufs de plein air.»

En attendant, les producteurs sont invités à conserver tous les documents et pièces comptables pouvant justifier d'une perte commerciale liée à la crise de la grippe aviaire. •